



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Mesdames, Messieurs les présidents de club.

Le premier regroupement du corps arbitral du département du Rhône aura lieu :

Le samedi 15 octobre 2016 de 9h30 à 12h30 à Espace Jean Monnet – 5, rue de Ternay 69360 Sérezin.

Ce premier contact, permettra de lister les arbitres et les commissaires sportifs qui officieront durant la saison. Il est demandé aux arbitres et commissaires sportifs en titre de se munir du calendrier sportif de la saison et de prévoir des dates de disponibilités.

Les responsables :

Mr Rachid ROUABI – Responsable départemental d'arbitrage (06-18-56-45-74)

Mr Guillaume JOMAND – Responsable adjoint de l'arbitrage (06-16-70-94-14)

Mr Xavier PLASSARD – Responsable adjoint de l'arbitrage (06-15-25-24-84)

Mr Paul Henri VANRAPENBUSCH – responsable des Com. sportifs et Requis (06-63-02-56-56)

Informations importantes :

Conformément aux directives, les clubs ont pour obligation de fournir au 1^{er} niveau de sélection, 1 arbitre et 1 commissaire sportif.

Sont concernés par ce regroupement :

Les arbitres titulaires (F1, F2, F3 et F4).

Les personnes qui souhaitent suivre la formation : cadets-juniors-seniors M/F (Ceinture noire)

Les commissaires sportifs en titre (N1, N2, N3 et N4)

Les personnes qui souhaitent suivre la formation de commissaires sportifs N1

[Ecole des jeunes arbitres](#)

Les **candidats** et les **élèves** qui reconduisent leurs participations, minimes-cadets M/F (bleue minimum).

Se munir : de l'autorisation d'inscription validée par le président du club.
du passeport sportif, papier, crayon et de son judogi.

1^{er} stage d'Arbitres: Samedi 15 octobre 2016 de 9h30 à 12h30 Arbitres – Jeunes Arb – et Stagiaires

1^{er} stage C. Sportif : Samedi 05 novembre 2016 de 9h00 à 12h00 C.S et Stagiaires

2^{ème} stage : Dimanche 08 janvier 2017 de 9h00 à 12h00 Arbitres – C.S – Jeunes Arb – et Stagiaires

3^{ème} stage : Samedi 06 mai 2017 de 9h00 à 12h00 Arbitres – C.S – Jeunes Arb – et Stagiaires

Les stages sont ouverts également à toutes personnes désirant s'informer sur le règlement d'arbitrage et en particulier aux candidats 2^e et 3^e dan. Les participants doivent se munir du judogi et de quoi écrire

Nous vous remercions de transmettre ces informations à vos adhérents arbitres et commissaires sportifs.

Recevez madame, monsieur nos salutations sportives.



Fédération Française de Judo

GRAND LYON
la métropole



Comité départemental du Rhône
Métropole Lyon Judo

COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIMES ET CADETS

La coupe du jeune arbitre **CADETS M/F**
aura lieu le **dimanche 29 janvier 2017 à 8h00.**

La coupe du jeune arbitre **MINIMES M/F**
aura lieu le **samedi 18 mars 2017 à 12h00.**

Ces manifestations sont ouvertes à tous les judokas Minimes M/F et Cadets M/F grade minimum ceinture bleue possédant des notions d'arbitrage et particulièrement sur le règlement d'arbitrage des benjamins et minimes.

Les candidats devront être en possession du passeport à **jour de la licence 2016/2017 et du certificat médical.**

Une tenue vestimentaire se rapprochant d'une tenue d'arbitre est conseillée.
Exemple : pantalon classique et chemise blanche.

Inscription sur l'extranet

Attention, il n'y aura plus d'inscription sur place.

La présence des candidats est souhaitée au début de la manifestation pour l'évaluation théorique par QCM qui sera éliminatoire.

Merci de votre compréhension
La commission départementale d'arbitrage
Bulletin d'inscription :